

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DROME	DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE VALHERBASSE
<p><u>Nombre de membres :</u> Du conseil : 19 En exercice : 19 Délibérants : 17</p> <p><b>Quorum atteint</b></p> <p><u>date de convocation :</u> 02 avril 2024</p> <p><u>date d'affichage :</u> 02 avril 2024</p>	<p><b>L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE</b> le huit du mois d' <b>avril</b> à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de la Mairie de Montrigaud, Valherbasse, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. <b>VASSY Jean-Louis</b>, Maire, en présence des conseillers : <b>BARRIER</b> Marie-Agnès, <b>BESSON</b> Isabelle, <b>BRET</b> Vincent, <b>CHARVAT</b> Patrick, <b>DUC</b> Bernard , <b>DUC</b> Gwendoline, <b>GAUDENECHÉ</b> Patrice, <b>JANTON</b> Joëlle, <b>MARION</b> Isabelle, <b>POUGET-MATHIEU</b> Régine, <b>RODRIGUEZ</b> Richard, <b>ROLIN</b> Jérôme, <b>RONGY</b> Marie-Madeleine, <b>SAUREL</b> Nelly</p> <p><b>Absents excusés :</b> <b>CLET</b> Benjamin ayant donné pouvoir à Patrick CHARVAT, <b>PAQUIEN</b> Lionel ayant donné pouvoir à Jean-Louis VASSY</p> <p><b>Absents non excusés :</b> <b>CARRERE</b> Alexandra, <b>MARY</b> Claude</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> M. ROLIN Jérôme</p>

### DÉLIB. N° 021-2024 OBJET : SUBVENTION VERSÉE A ESCALE CELESTE

En vue de la préparation du budget primitif 2024, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations.

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de Isabelle GUIDON, présidente de l'association Escale Céleste, dont le siège social est sur la commune de Valherbasse et dont le but est de contribuer à la création, la transmission, la diffusion de tout projet artistique en lien avec le spectacle vivant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**DÉCIDE de verser à ESCALE CELESTE la subvention suivante : 150,00 €**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

Résultat du vote	
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait certifié conforme

A Valherbasse le 08 avril 2024

Le Maire Jean-Louis VASSY

